

GOUVERNANCE DES SERVICES COMMUNS

Comités et Groupes de Travail

Sous-comité des sous-ministres de la représentation à l'étranger

Le sous-comité des sous-ministres créé le 2 août 2007 après avoir reçu l'approbation officielle du greffier du Conseil privé, est constitué de sous-ministres fédéraux choisis. Il fournit une orientation et assure la coordination pour réaliser les priorités et les objectifs de la politique étrangère du Canada et il fait la promotion de la coordination des politiques et des programmes ainsi que de l'utilisation des services communs parmi les ministères fédéraux ayant des représentants à l'étranger.

Conseil des sous-ministres adjoints sur la représentation à l'étranger

Établi à la fin de 2003, le Conseil des sous-ministres adjoints (SMA) conseille les sous-ministres relativement à l'intégration des programmes et à la coordination de la planification pour l'ensemble du gouvernement. Il est constitué des SMA de tous les partenaires.

Groupe de travail interministériel sur les services communs à l'étranger

En place depuis mai 2004, le groupe de travail est le prolongement du Groupe de travail des directeurs des partenaires établi pour négocier le Protocole d'entente interministériel. Il est constitué des représentants des programmes de ministères partenaires et d'intervenants des bureaux de la planification des services communs et de la planification géographique.

Conseil exécutif du MAECI

Le Conseil exécutif du MAECI est chargé de la définition et de la supervision des orientations soutenant la réalisation des résultats stratégiques du Ministère. Il est l'organisme de gouvernance le plus élevé du MAECI.

Conseil des missions

Établi pour harmoniser les ressources du MAECI à l'étranger avec les priorités de la politique internationale du Canada, le Conseil des missions est chargé des orientations stratégiques sur la gestion du réseau des missions.

Comité des opérations de mission

Constitué des intervenants de la politique, des programmes et des services communs de l'ensemble du MAECI, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et de l'Agence canadienne du développement international, le comité des opérations des missions prend des décisions touchant les questions opérationnelles et la configuration des missions.

Comité sur la représentation à l'étranger

Le Comité sur la représentation à l'étranger a pour mandat d'examiner les propositions de changement de poste provenant de tous les ministères et des programmes des cooccupants et de faire des recommandations au Comité des opérations au sujet des changements proposés, s'il y a lieu.

Comité de gouvernance des employés recrutés sur place

Le Comité de gouvernance des employés recrutés sur place est constitué de cadres supérieurs du MAECI et de ses partenaires principaux. Il est chargé de produire les orientations stratégiques et d'assurer la supervision des grands enjeux de ressources humaines relatifs aux employés recrutés sur place. Le Comité veille également à harmoniser la gestion des employés recrutés sur place avec le programme de transformation du MAECI.

Services immobiliers

Le programme immobilier du MAECI gère l'inventaire des propriétés diplomatiques et consulaires du gouvernement du Canada à l'étranger. Les propriétés de l'État ont une valeur comptable d'environ deux milliards de dollars et une valeur marchande nettement plus élevée. Les propriétés louées ont un coût de location annuel de plus de 100 millions de dollars.

Le programme immobilier du MAECI contribue également à l'exécution rentable et opportune des projets d'aménagement. Il s'assure que le programme, de même que tous les projets qui le composent, sont axés sur les résultats et sont en harmonie avec les priorités et les lignes directrices du gouvernement.

Les principaux facteurs justifiant les projets immobiliers sont la santé, la sécurité, la protection, les priorités du gouvernement, la croissance ou la réduction de programmes et d'autres besoins des programmes. Le gouvernement du Canada continue d'investir massivement dans l'amélioration de l'intégrité sismique des installations à l'étranger ainsi que les mesures visant à se prémunir contre d'autres risques liés à la sécurité. Il poursuit également ses efforts afin d'ajuster l'inventaire du programme immobilier en fonction des priorités du gouvernement et des rajustements des programmes.

